

Gamme **PMR**

Parce que la sécurité est importante pour tous, plus particulièrement pour les personnes les plus fragiles, **Urbaco** propose une gamme **PMR** : une gamme lumineuse, sonore, à couleurs contrastées et de tailles spécifiques pour satisfaire l'arrêté du 18 septembre 2012 modifiant l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces et permettre ainsi aux **Personnes à Mobilité Réduite** des déplacements optimisés au quotidien.

Convaincue que l'entreprise a un rôle majeur à jouer au sein de notre Société et que son métier la place au cœur de l'aménagement urbain et du progrès social, **Urbaco** s'engage en faveur des handicapés pour leur assurer l'accès physique aux zones urbaines.

